

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom : <i>G. HALMI Aemar</i>	
Date de naissance : <i>1988-06-19</i>	
Adresse : <i>1383, 22 Dhs Zizou, Route N° 19, El Jadida</i>	
Tél. : <i>06 61 93 47 84</i>	Total des frais engagés : <i>1383, 22 Dhs</i>

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation : <i>01/03/2024</i>			
Nom et prénom du malade : <i>Aemar Ghamni</i>	Age:		
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : <i>Prostate de hyperl</i>			
Affection longue durée ou chronique : <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC Pathologie : <i>ALD</i>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : <i>11 MAI 2024</i>			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du praticien attestant le paiement des Actes
01/03/2024			250,00	Dr. DELOUA F. Maladie de l'Estomac 1. Witsa 1 Rue 2 N° 15 Etage 2 2. DR BOUAFI M'YASSIR Endocrinologue Diabetologie et Maladies Métaboliques 1. Witsa 1 Rue 2 N° 15 Etage 2 Bureau N° 3 Suite Casablanca
08/03/2024	Cabinet			DR BOUAFI M'YASSIR Endocrinologue Diabetologie et Maladies Métaboliques 1. Witsa 1 Rue 2 N° 15 Etage 2 Bureau N° 3 Suite Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Signature]</i>	04/03/24	801,30

ANALYSE DES RADIOGRAPHIES		
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients Montant des Honoraires
<i>[Signature]</i>	13/03/24	3360 Fr. 01 Mars 24 33 11 90 100 0185

AUXILIAIRES MEDICAUX

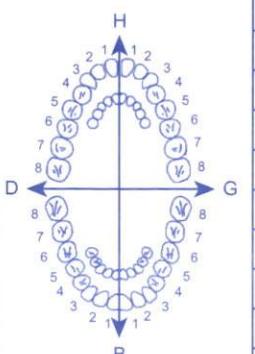
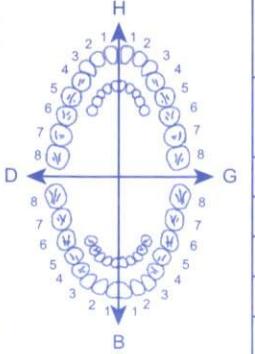
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

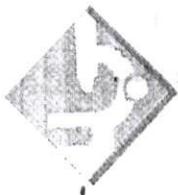
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	
D	00000000 00000000	B	35533411 11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



MESTASSI Saâd
Pharmacien Biologiste Diplômé
de la faculté de Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 01-01-1943, âgé (e) de : 81 ans
Enregistré le: 01-03-2024 à 07:53
Édité le: 01-03-2024 à 13:17
Prélèvement : au labo
Le : 01-03-2024 à 07:58

Mr Aomar GHALMI

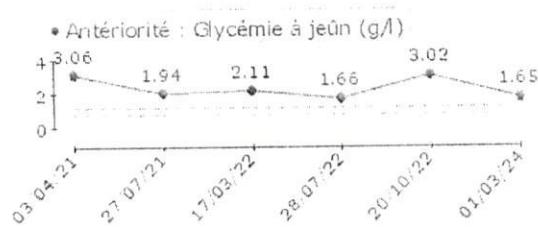
Référence : 2403012004

Prescrit par :

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/AU 480)

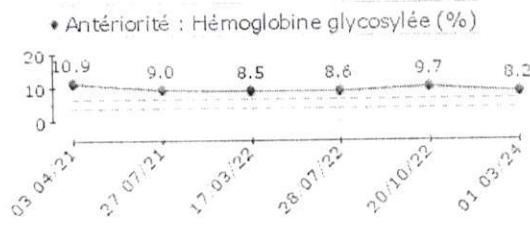
20-10-2022

Glycémie à jeûn 1.65 g/l (0.70-1.10)
9.2 mmol/l (3.9-6.1)



Hémoglobine glycosylée 8.2 % (3.5-6.3)
(HPLC /D10.Biora)

9.7

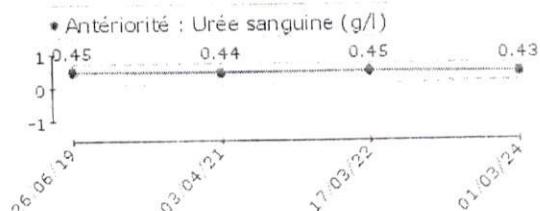


<i>Interprétation:</i>	
Glycémie proche de la normale	: 6-7
Bon contrôle	: 7-8
Métabolisme mal équilibré	: >8

17-03-2022

Uréa sanguine 0.43 g/l (0.17-0.71)
7.16 mmol/l (2.83-11.83)

T.SVP



17-03-2022

Compte rendu imprimé en recto verso ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 1 sur 3

Enregistré le: 01-03-2024 à 07:53

Edité le: 01-03-2024 à 13:17

Prescrit par :

Mr Aomar GHALMI

Né (e) le : 01-01-1943, âgé (e) de : 81 ans

Référence : 2403012004

Créatinine sanguine

(Technique enzymatique)

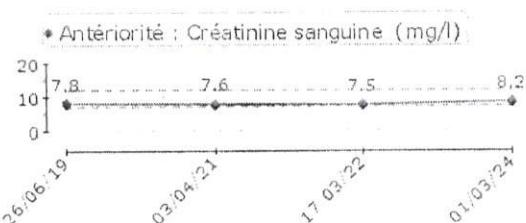
8.2 mg/l
73 µmol/l

(7.2–12.0)

(64–107)

7.5

67



DFG par CKD EPI

82.9 ml/min

(>60.0)

87.2

Acide Urique sanguin

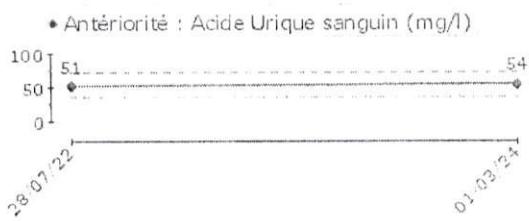
54 mg/l
322 µmol/l

(35–72)

(209–429)

51

304



28-07-2022

Cholestérol total

1.52 g/l
3.92 mmol/l

(1.20–2.00)

(3.10–5.16)

1.56

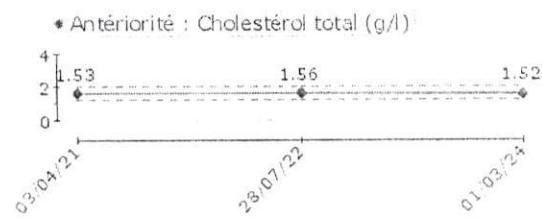
4.02

Interprétation:

Recommandé : <2.00 g/L

Limite supérieure : 2.00 – 2.39 g/L

Élevé : >ou= 2.40 g/L



Cholestérol LDL

0.91 g/l
2.35 mmol/l

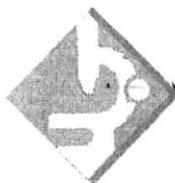
Optimal : <1 g/L

Presque optimal : 1–1.29 g/L

Limite supérieur : 1.3–1.59 g/L

Elevé : 1.6–1.89 g/L

Très élevé : >ou= 1.9 g/L



مختبر التحاليل الطبية الرڭراڭي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

MESTASSI Saâd
Pharmacien Biologiste Diplomé
de la faculté de Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 01-01-1943, âgé (e) de : 81 ans
Enregistré le: 01-03-2024 à 07:53
Edité le: 01-03-2024 à 13:17
Prélèvement : au labo
Le : 01-03-2024 à 07:58

Mr Aomar GHALMI

Référence : 2403012004

Prescrit par :

Le niveau du LDL sera interprété en fonction du niveau de risque cardio-vasculaire global évalué à l'aide de la table SCORE ou des facteurs de risque cardio-vasculaire (HAS,février 2017)

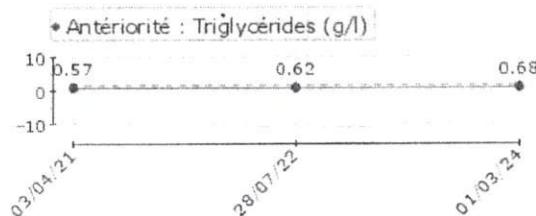
	Faible	Modéré	Elevé	Très élevé
Niveau de risque cardio-vasculaire	SCORE < 1%	<ul style="list-style-type: none"> -Diabète type 1 ou 2 < 40 ans ni atteinte organe cible -SCORE > ou = 1 - <5% 	<ul style="list-style-type: none"> -IRC (30–59 ml/min) -TA > 180/110 mmHg -Diabète type 1 ou 2 sans FRCV ni atteinte des organes cibles si < 40 ans -SCORE > ou = 5 - <10% 	<ul style="list-style-type: none"> -Diabète type 1 ou 2 avec atteinte d'organe cible ou au moins un FRCV,si < 40 ans -IRC sévère (15 à 29 ml/min) - SCORE > ou = 10%
Objectifs thérapeutiques	Mesure hygiéno-diététiques Cible LDL < 1.9 g/l ou 4.9 mmol/l	Mesure hygiéno-diététiques+ médicament(s) cible LDL < ou = 1.30 g/l ou 3.4 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques + médicament(s) cible LDL < ou = 1 g/l ou 2.6 mmol/l	Mesures hygiéno-diététiques+médicament(s) Cible LDL < ou = 0.7 g/l ou 1.8 mmol/l

28-07-2022

Triglycérides	0.68 g/l 0.78 mmol/l	(<1.50) (<1.71)	0.62 0.71
---------------	-------------------------	--------------------	--------------

Interprétation :

Normal : <1.50 g/L
Limite supérieur : 1.50 – 1.99 g/L
Elevé : 2.00 – 4.99 g/L
Très élevé : >ou= 5.00 g/L



Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 3 sur 3



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI

Biologiste Diplômé de la faculté
 De Médecine et de Pharmacie
 de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2403012004

Casablanca le 01-03-2024

Mr Aomar GHALMI

Date de l'examen : 01-03-2024

INPE :

Caisse : MUPRAS



Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0100	Acide urique	B30	B	26.70 MAD
0111	Créatinine	B30	B	26.70 MAD
0106	Cholestérol total	B30	B	26.70 MAD
0118	Glycémie	B30	B	26.70 MAD
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B	26.70 MAD
0109	Cholestérol L D L	B50	B	89.00 MAD
0134	Triglycérides	B60	B	44.50 MAD
0135	Urée	B30	B	53.40 MAD
				26.70 MAD
				Total
				331.90 MAD

TOTAL B : 360

TOTAL DOSSIER : 331.9DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent trente et un dirhams
 quatre-vingt-dix centimes





Casablanca, le

2/03/2024

D. GOMES A. S. Coluna

- GAJ
 - HbA1C
 - HGPO75g
 - Cholésterol total
 - Cholésterol LDL
 - Cholésterol HDL
 - Triglycérides
 - Acide urique
 - Urée
 - Crétatine
 - Rapport Alb / Crétatininurie
 - ECBU
 - ASAT / ALAT
 - XGT/BC/BL
 - Sérologie Hépatite B
 - Sérologie Hépatite C
 - NFS +Pp
 - Ferritinémie
 - CRP
 - VS
 - Procalcitonine
 - Vitamine D
 - Calcium
 - Phosphore
 - Albumine
 - Autres

- PSA
 - TSHus
 - T3 Libre
 - T4 Libre
 - Acs anti - TPO
 - Acs anti thyroglobuline
 - Acs anti Récepteurs TSH
 - Thyroglobuline Ultrasensible
 - Cortisolémie de 8h
 - Cortisolémie de 16h
 - Cortisolémie de midi
 - CLT¹³⁻²²
 - Prolactine
 - Testostérone
 - FSH LH
 - 17-OH Progéstérone
 - Estradiol
 - Dérivés Méthoxylés Urinaires
 - Rapport Aldostérone Rénine
 - Kaliémie
 - Acs anti-transglutaminase



143,5

3) Bo. delettes glycé paracétamol

meilleur prix
par 100 g

152,5

4) les tuis solostar

75

~~801,30~~ 1245 leçon 224

Surcouf N. S. ouvre
et Maladie N. 15 Etage
Endocrinies Neurologie
Dermatologie Gynéco-Obstétrique
Assistance

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.





Casablanca, le

4 | 03 | 2024

نے اپنے میں اور

68,80

1.) odic (cp) 4 my
 $1 - 0 - \frac{1}{2}$ (deco steps)

AS extreme losses

2) Je serai épousé jeudi